

Phonologie, Master LFA

Professeur : André THIBAULT

Semaine 1.

1. Introduction.

1.1. Adresse du site internet : <http://andre.thibault.pagesperso-orange.fr/>

1.2. Distinction phonématique ≠ morphonologie : dans le cadre de ce cours, nous nous limiterons à la phonologie telle qu'on l'entend dans les milieux fonctionnalistes, dans la lignée d'André Martinet, c'est-à-dire essentiellement l'étude des phonèmes (la phonématique) ; il ne s'agit pas de faire de la phonologie comme on l'entend dans le cadre de la grammaire générative-transformationnelle. La phonologie générative est en fait une sorte de *mophonologie* dont l'étude déborderait amplement des limites de ce qu'il nous est possible de faire dans un cours d'une heure par semaine.

1.3. Présentation du plan de cours et de l'évaluation. Voir la page d'accueil de mon site internet pour télécharger le plan de cours.

1.4. Présentation de la bibliographie (v. encore ci-dessous 2.1.). Voir la page d'accueil de mon site internet pour télécharger la bibliographie.

1.5. Prérequis : je m'attends à ce que vous ayez déjà suivi un cours de phonétique française ou générale (ou à tout le moins quelques semaines consacrées à ce sujet dans un cours d'introduction à la linguistique), car je ne peux pas tout reprendre à zéro dans le cadre de ce cours. Si cela n'est pas le cas, la lecture d'un bon ouvrage d'introduction à la phonétique vous est fortement recommandée (voir la bibliographie).

2. Avertissements méthodologiques

Nous allons, avant même d'entrer dans le vif du sujet, présenter pour commencer quelques avertissements méthodologiques au public étudiant ; il s'agit d'abord de prendre conscience du fait que les sources que l'on est amené à consulter doivent être abordées avec esprit critique ; ensuite, on se mettra d'accord sur quelques principes de transcription sans lesquels il n'y a pas moyen d'exprimer clairement sa pensée en matière de graphématique, de phonétique et de phonologie.

2.1. Désaccords et contradictions entre les différentes sources consultées

À votre niveau, vous devez accepter le fait que les différentes sources que je vous recommande en bibliographie présentent souvent de nombreuses divergences ; cela est parfaitement normal et fait partie de la vie scientifique. Il faut cesser de croire, comme on a tendance à vous le faire croire à l'école, au lycée, etc., que la science est une sorte de vérité révélée, un texte sacré qui serait tombé du ciel. La science est au contraire un dialogue, qui avance péniblement, lentement mais sûrement, de la confrontation des différents points de vue. D'ailleurs, ce sont en général les points de désaccord qui présentent le plus d'intérêt théorique, car c'est à partir d'eux que les théories progressent. Cela dit, les divergences ne sont pas toutes du même ordre ; certaines s'avèrent plus triviales. Elles peuvent porter :

2.1.1. Sur la nature des phénomènes, du strict point de vue descriptif, factuel

Au niveau même de l'observation et de la description des données, les auteurs ne sont pas toujours d'accord entre eux. Cela peut être dû au fait, par exemple, que les relevés

sont incomplets dans le temps, l'espace, les classes sociales, etc. ; cela peut aussi, dans un domaine comme la phonétique, dépendre des qualités de discrimination auditive de l'oreille de chacun (qualités fortement déterminées par le système phonologique du sujet ; on y reviendra dans quelques semaines). Par exemple, de nombreux traités de phonétique/phonologie française négligent complètement de commenter l'opposition brève ≠ longue qui permet de distinguer des mots comme *faites* ≠ *fête* dans le français de certaines zones (Suisse romande, Canada, etc.), ou se contentent de décréter qu'elle est disparue, ce qui révèle simplement que « chacun voit midi à sa porte », comme on dit¹.

2.1.2. Sur leur interprétation à l'intérieur d'un cadre théorique donné

Même lorsque les auteurs sont d'accord sur l'existence et la nature des phénomènes décrits, le cadre théorique retenu pour rendre compte de l'organisation de ces unités en système (puisque c'est, en gros, une des tâches de la phonologie) peut varier. Il y a désaccord, par exemple, sur le statut de phonème de certains sons du français (le schwa [appelé traditionnellement « e muet »], le « yod » d'un mot comme *yacht* ou le « wau » d'un mot comme *ouate*, la nasale palatale d'un mot comme *agneau*, la nasale vélaire d'un mot comme *jogging*, etc.). Que ces sons existent en français est un fait reconnu ; qu'on leur accorde le statut théorique de phonème à part entière, et non simplement de variante d'un autre phonème, voilà qui ne fait pas l'unanimité, comme nous aurons l'occasion de le voir dans quelques semaines.

2.1.3. Sur leur valeur normative

Dans ce domaine, encore une fois, chaque auteur a tendance à voir midi à sa porte et à croire que ses jugements normatifs personnels et subjectifs ont une valeur universelle. Il y a fort à parier, par exemple, qu'un phonologue parisien décrètera que l'opposition entre la nasale qu'on écrit <in> et celle qu'on écrit <un> est en voie de disparition, voire carrément disparue de la norme du français contemporain de France, alors que dans toute la moitié sud du pays (sans compter le reste de la francophonie), elle se maintient sans faiblir. La vérité, c'est qu'il n'existe aucune norme explicite de la phonologie du français ; le seul contrôle qui s'exerce sur la prononciation des francophones est de nature sociale. Les dictionnaires proposent des transcriptions phonétiques, mais ils ne sont pas toujours d'accord entre eux et en général, leurs propositions ne décrivent pas vraiment l'usage : elles se contentent de le guider, tant bien que mal.

2.1.4. Enfin, les différentes sources ne sont pas d'accord entre elles sur des détails de terminologie et de notation (ou transcription) phonétique et phonologique

Le *r* français, par exemple, est tantôt noté [ʀ], tantôt [ʁ] ; selon la plupart des sources, le premier signe correspond à une vibrante uvulaire, le second à une constrictive post-vélaire ou uvulaire, mais malheureusement on trouve parfois l'inverse (par erreur). Dans la plupart des cas, l'auteur ne retient que l'une des deux variantes, sans s'expliquer sur son articulation précise. Par exemple, le *Petit Robert* choisit le symbole de la vibrante uvulaire, probablement pour ne pas effrayer ses lecteurs avec « une lettre à

¹ Sur ce problème, cf. Yves Charles MORIN, « Le français de référence et les normes de prononciation », dans M. FRANCARD (éd.), *Le français de référence : Constructions et appropriations d'un concept*, Actes du colloque de Louvain-la-Neuve, 3-5 novembre 1999, publiés dans *Cahiers de l'Institut de Linguistique de Louvain*, Louvain-la-Neuve : 2000, 91-135.

l'envers », mais on aurait tort d'y voir une intention de la part de ses auteurs de présenter le *r* grasseyé à battements multiples comme le plus neutre et le plus fréquent en français contemporain.

2.2. Principes de transcription ; distinction entre graphèmes et sons ; entre sons et phonèmes

Pour bien savoir de quoi on parle et ne pas confondre les différents niveaux d'analyse, il est primordial que l'on distingue bien, par des recours typographiques, le type d'éléments auquel on se réfère. La confusion conceptuelle dénotée par le recours indifférencié à n'importe quel système de transcription est l'une des erreurs les plus fréquentes relevées dans les travaux d'étudiants (et même de certains collègues...). On ne le répétera jamais assez : une lettre n'est pas un son. Il faut que cela ressorte clairement.

2.2.1. Distinction graphème ≠ son

Graphèmes : c'est ce que l'on appelle traditionnellement les « lettres de l'alphabet » – considérées en tant que telles, c'est-à-dire comme symboles écrits arbitraires et conventionnels, et dont la correspondance (et la non-correspondance !) avec la prononciation dans une langue comme le français est passablement complexe, et s'explique essentiellement par l'histoire.

Par convention, on transcrit les graphèmes entre chevrons simples : < >.

Si dans l'histoire des grandes langues de culture, l'alphabet était souvent au début très proche d'une transcription phonologique, le caractère conservateur de l'écriture a toujours provoqué un décalage progressif avec la prononciation. La correspondance entre graphèmes d'une part, et sons et phonèmes d'autre part, n'est donc pas univoque. Nous allons examiner ci-dessous les cas de figure où une non-correspondance s'observe.

Par convention, on note les sons entre crochets : []. L'alphabet retenu ici est l'API (*Alphabet Phonétique International*). Pour le français, vous trouverez les principaux symboles dans les pages liminaires de n'importe quel *Petit Robert*, mais il existe d'autres systèmes de transcription phonétique, que nous aborderons plus tard dans le semestre.

- À un même son peuvent correspondre plusieurs graphèmes selon les mots : [k] correspond à <c> dans *cou*, à <k> dans *képi*.
- À un même graphème peuvent correspondre plusieurs sons selon les mots : <c> correspond à [k] dans *cou*, mais à [s] dans *ceci*.
- Un graphème peut correspondre à une suite de deux sons : <x> se prononce [ks] dans *taxi*, ou [gz] dans *examen*.
- Un son peut être transcrit par une suite de deux graphèmes, que l'on appelle *digramme*. Ex. : le son [f] est transcrit <ph> dans *téléphone* ; le son [u] est transcrit <ou> dans *un sou*.

La langue française nous fournit également de nombreux exemples de combinaisons de plusieurs graphèmes (trois, quatre, voire davantage) correspondant à un seul son : <aient> pour [ɛ] dans *ils avaient* ; <eaux> pour [o] dans *oiseaux*.

L'immense majorité de ces exemples de non-correspondance entre graphie et prononciation s'explique par l'histoire de la langue. Il y a mille ans, <oiseau> se prononçait [oⁱzeaw], et non pas [wazo] comme aujourd'hui.

Je ne reviendrai pas sur le système de transcription de l'API ; il faut que vous connaissiez par cœur tous les symboles se référant au français. Vous devriez en théorie avoir déjà appris l'API dans vos cours d'introduction à la linguistique ; en cas d'oubli, pensez à rafraîchir vos connaissances ! Les erreurs les plus fréquentes sont toujours les mêmes : on voit souvent un *y* à la place du *j* dans les transcriptions phonétiques des étudiants, pour transcrire la semi-consonne d'un mot comme *ail*, alors qu'en API le *y* sert à transcrire une voyelle, celle du mot *pur*, par exemple. Quant au *j*, les étudiants l'emploient souvent pour transcrire le son qu'on entend à l'initiale du mot *jeu*, alors que le symbole qui conviendrait est [ʒ]. Et que dire du [c] employé à tort pour [k], alors qu'il exprime en fait un son (une occlusive palatale sourde) qui ne fait même pas partie de l'inventaire des consonnes du français normatif. Faites donc très attention à la valeur des différents symboles de transcription phonétique, autant lorsque vous écrivez que lorsque vous lisez.

2.2.2. Distinction sons ≠ phonèmes.

Sans entrer encore dans la définition technique du phonème, à laquelle nous reviendrons la semaine prochaine, disons déjà pour l'instant que les concepts de « phonème » et de « son » se distinguent par un ensemble de caractéristiques :

- Le phonème est une abstraction, le son constitue sa concrétisation.
- Le phonème appartient à la langue, le son à la parole, selon la dichotomie bien connue que nous avons héritée de Ferdinand de Saussure, et dont vous devriez avoir entendu parler dans vos cours d'introduction à la linguistique.
- Les phonèmes d'une langue donnée sont en nombre limité ; les sons se présentent à nous dans l'infinité de leurs réalisations concrètes.
- On dira *grosso modo* que l'étude des phonèmes d'une langue, de leur organisation en système, s'appelle la **phonologie** ; l'étude des sons dans leurs réalisations matérielles (articulatoires, acoustiques, auditives) s'appelle la **phonétique**.
- On rappellera un principe de transcription trop souvent bafoué : si les sons se transcrivent entre crochets, [], les phonèmes quant à eux doivent apparaître entre barres obliques : // . Nous y reviendrons.

Comme ce cours est consacré à la phonologie, nous ne nous appesantirons pas trop sur les aspects purement phonétiques de la description linguistique ; cependant, il faut dominer la terminologie de la phonétique si l'on veut comprendre quelque chose à la phonologie ; v. § 3 ci-dessous.

Très concrètement, nous illustrerons la distinction phonème ≠ son avec le cas du *r* français. Pour tout locuteur natif de cette langue, les nombreuses réalisations phonétiques possibles de ce phonème correspondent toutes à une même unité psychique, dans la représentation mentale que l'on se fait des signifiants de la langue.

On dira donc que le **phonème** /ʀ/², transcrit entre barres obliques, peut se matérialiser de toutes les façons suivantes, c'est-à-dire correspondre aux **sons** suivants :

- [ʀ] : Constrictive post-vélaire ou uvulaire sonore. C'est le *r* le plus neutre socialement, le plus fréquent dans l'usage hexagonal contemporain.

² Le symbole retenu pour noter le phonème comporte une part d'arbitraire ; en général, il coïncide avec le symbole du son le plus fréquent et le plus socialement neutre qui lui correspond dans l'usage contemporain.

- [ʀ] : Vibrante multiple uvulaire. On l'appelle dans le langage courant le *r* « grasseyé ». C'est celui d'Edith Piaf, de Jacques Brel.
- [χ] : Variante désonorisée de la constrictive uvulaire [ʁ] en contact avec une consonne sourde ; c'est ce que l'on prononce sans s'en rendre compte dans des mots comme *croche* [kʁɔʃ], ou *meurtre* [mœʁtʁχ] (alors que les [ʁ] de *mordre* sont bien sonores). Il s'agit presque du même son que celui qu'on entend dans certaines variétés d'espagnol (péninsulaire) avec la *jota* dans un mot comme *José*. Dans le cas du français, on transcrirait mieux avec le symbole [ʁ] accompagné d'un petit cercle souscrit ayant pour fonction d'indiquer la désonorisation plus ou moins totale d'une articulation normalement sonore : [ʁ̥].
- [r] : Vibrante apicale (apico-alvéolaire) simple. C'est le *r* dit « roulé », à un seul battement. Il existe dans de très nombreuses langues (cf. espagnol *caro*, *pero*).
- [r̄] : Vibrante apicale (apico-alvéolaire) multiple. C'est le *r* dit « roulé », mais à battements multiples (cf. espagnol *carro*, *perro*).

Ces deux dernières variantes, archaïques en français (elles étaient générales autrefois), sont régionales (elles survivent aujourd'hui encore en Bourgogne, dans l'Ouest québécois, en Acadie, etc.), ou stylistiques (dans la diction lyrique, à l'opéra). En revanche, la variante désonorisée des mots *croche* ou *meurtre* dépend de l'entourage phonétique (ici, le contact avec une consonne sourde, le [t]) ; elle est dite « contextuelle » (nous y reviendrons).

En fait, il faut être conscient du fait que les systèmes de transcription phonétique sont, par la force des choses, insuffisamment précis pour rendre compte de l'infinie variété des réalisations phonétiques concrètes. Les rédacteurs d'atlas linguistiques tentent d'élaborer des systèmes de transcription toujours plus précis afin de noter le plus fidèlement possible la prononciation des formes relevées ; ils ont recours pour ce faire à tout un ensemble de signes diacritiques (de petits symboles qui s'ajoutent aux symboles de base pour exprimer mille et une nuances). Mais il faut bien comprendre qu'entre, par exemple, la prononciation fermée [sel̥ki] et la prononciation ouverte [sɛl̥ki] de la première voyelle du mot *céleri*, il y a toutes les nuances intermédiaires possibles, que seule une analyse acoustique à l'aide d'instruments de mesure peut décrire avec précision, en termes de « formants », de fréquence, d'intensité, de durée, etc. Ces variations infinies n'empêchent pas le locuteur de reconnaître à chaque fois la même unité psychique, le **phonème** (ou, éventuellement, un archiphonème ; nous y reviendrons).

La comparaison entre les différentes langues, qui ont chacune un système phonologique unique et différent de tous les autres, aide à faire comprendre le concept de « phonème », et de ce qu'on appelle les oppositions phonologiques (car le phonème est essentiellement une unité **distinctive**, permettant d'établir des **oppositions** entre **signifiants**³).

Si l'on considère donc le système des oppositions phonologiques de la langue portugaise, par exemple, on remarque l'existence d'une opposition pertinente entre le [ʀ] (ou [ʁ]) postérieur (post-vélaire et/ou uvulaire) d'une part, et le [r] vibrant antérieur (apical) d'autre part :

port. *caro* [karu] (= fr. *cher*) ~ port. *carro* [karu] (= fr. *char*)⁴

³ Je rappelle que le *signifiant* est la face matérielle du signe linguistique, par opposition au *signifié* qui en est la face psychique, son contenu.

⁴ Le symbole « ~ » en phonologie sert à exprimer l'opposition distinctive entre deux phonèmes (ou, dans l'ex. ci-dessus, entre deux signifiants qui ne s'opposent que par un segment phonique).

On constate donc qu'en portugais, contrairement à ce que l'on observe en français, il n'est pas possible d'alterner librement entre réalisations postérieures (uvulo-vélaires) et antérieures (apicales) sans que le signifiant résultant soit reconnu comme **autre**. On dira alors que le portugais connaît une opposition entre un phonème /R/ et un phonème /r/, ce qui n'est pas le cas du français.

De même, pour donner un exemple vocalique, on sait que la langue anglaise distingue le phonème /i:/ (long et tendu) du phonème /ɪ/ (bref et relâché) :

angl. (to) *sit* [sɪt] (= fr. *s'asseoir*) ~ angl. *seat* [si:t] (= fr. *siège*)

Une telle opposition n'existe absolument pas en français. Ce concept d'**opposition** est fondamental en phonologie ; nous allons constamment y revenir.

3. Brève révision de la terminologie articulatoire

Nous distinguerons brièvement entre le lieu d'articulation (3.1.) et le mode d'articulation (3.2.).

3.1. Lieu d'articulation

On peut le définir comme l'emplacement de l'appareil vocal où un rapprochement plus ou moins étroit entre deux catégories d'organes articulatoires s'effectue pour produire un son articulé. Par convention, on distingue les organes passifs (partie supérieure de l'appareil vocal ; 3.1.1.) des organes actifs (partie inférieure de l'appareil vocal, essentiellement la langue ; 3.1.2.).

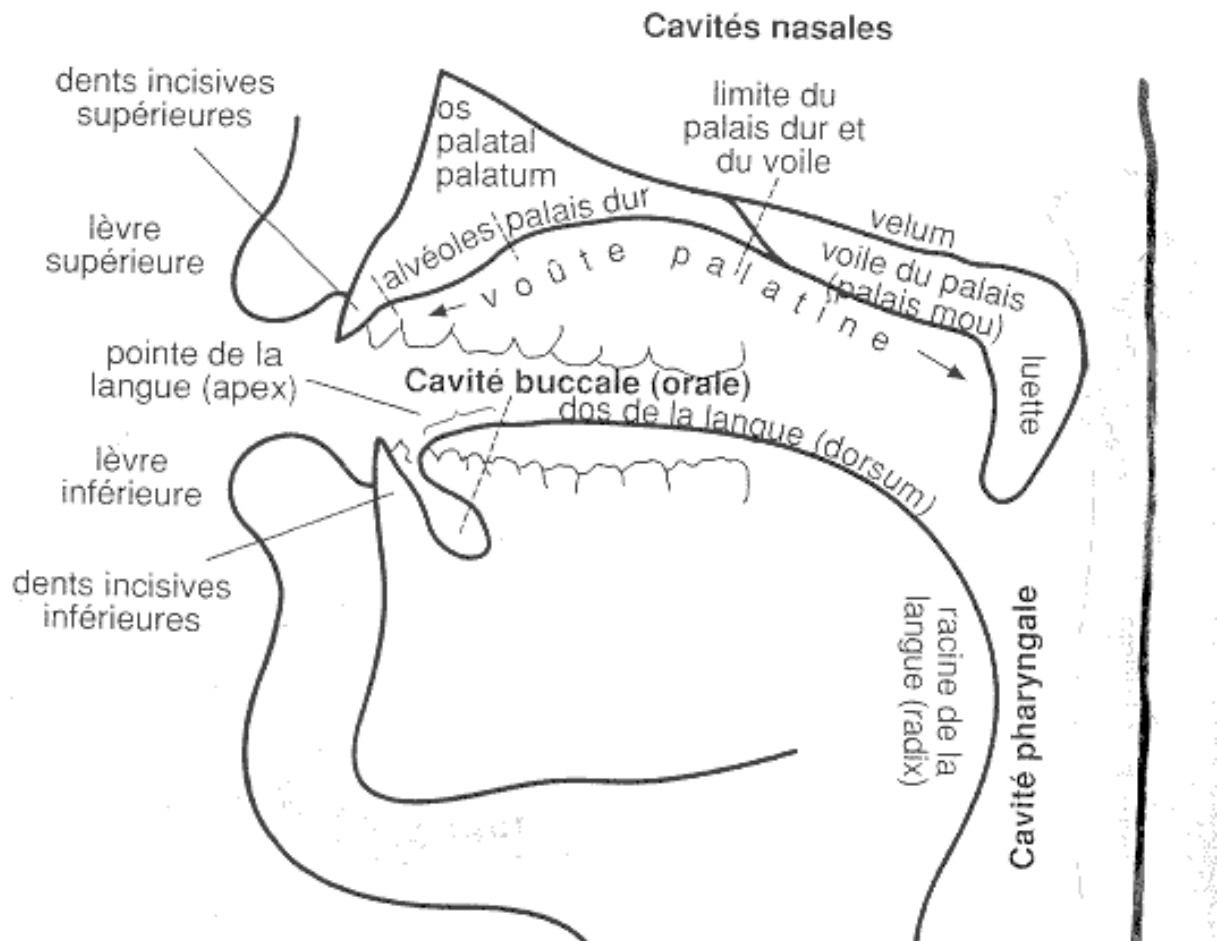
3.1.1. Organes passifs, nom et élément de formation correspondant

- La lèvre supérieure : *labio-* (cf. *labial*, *bilabial*, etc.).
- Les incisives supérieures : *dento-* (cf. *dental*, *interdental*, etc.).
- Les alvéoles (cavités dans lesquelles se trouvent les racines des dents) : *alvéo-* (cf. *alvéolaire*, etc.).
- Le palais dur : *palato-* (cf. *alvéo-palatal*, *palatal*, *palato-vélaire*, etc.).
On peut aussi nuancer : *pré-palatal*, *médio-palatal*, *post-palatal*, selon qu'il s'agisse de la partie antérieure, centrale ou postérieure du palais dur.
- Le palais mou, aussi appelé « voile du palais » (d'où l'adjectif *vélaire* ; encore une fois, on peut préciser : *pré-vélaire*, *post-vélaire*).
- La luvette, appelée plus techniquement « uvule » (d'où *uvulaire*, *pré-uvulaire*, *post-uvulaire*).
- Le pharynx (d'où *pharyngal*).
- La glotte (d'où *glottal*).

3.1.2. Organes actifs, nom et élément de formation correspondant

- La lèvre inférieure (*labio-*, *labial*, *bilabial*, *labio-dental*, etc.).
- Les incisives inférieures (*dental*, *interdental*).
- Le bout de la langue, appelé techniquement « apex » (d'où *apico-*, *apical*, etc.).

- Le dos de la langue, d'où *dorso-* (on précise souvent *pré-dorso*, *post-dorso*, lorsque sont sollicitées, respectivement, la partie antérieure ou postérieure du dos de la langue).
- La racine de la langue, d'où *radico-* (comme dans *radico-pharyngal*).



3.2. Mode d'articulation

Le mode d'articulation peut se définir comme le type de contact entre organes articulatoires, la nature du rapprochement entre organes actifs et passifs, qui peut aller de l'occlusion totale (cas du [p], par exemple) à l'ouverture maximale (cas du [a]), en passant par tous les degrés intermédiaires (constriction, affrication, etc.).

On distinguera ci-dessous les consonnes (3.2.1.) des voyelles (3.2.2.).

3.2.1. Consonnes.

Des plus fermées aux plus ouvertes, on aura :

- Les occlusives orales ([p, t, k, b, d, g], etc.), produites par une occlusion totale et momentanée du passage de l'air dans l'appareil vocal.
- Les occlusives nasales ([m, n, ŋ], etc.), dont l'occlusion n'est pas totale puisque l'air peut tout de même passer par les fosses nasales. On les appelle aussi « semi-occlusives ».

- Les affriquées, qui combinent une première étape occlusive à une seconde étape constrictive. Elles n'existent pas à proprement parler dans le système phonétique et phonologique du français normatif. Ex. : [pf, ts, dz, tʃ, dʒ], etc.
- Les constrictives, produites par le rétrécissement du canal vocal en un point du passage de l'air, ayant pour résultat la production d'un bruit de friction ; ex. : [θ, f, s, ʃ ; δ, v, z, ʒ], etc.
Toutes ces consonnes peuvent en outre être sourdes ou sonores, c'est-à-dire prononcées respectivement sans ou avec vibration des cordes vocales.
- Les liquides, qui laissent passer beaucoup d'air de part et d'autre de la langue, et dont la grande ouverture les assimile, dans certaines de leurs fonctions syllabiques, aux voyelles. On distinguera :
 - Les latérales continues que sont l'alvéolaire [l] et la palatale [ʎ] (italien *figlio*, portugais *filho*, etc.).
 - Les vibrantes à battement simple ([r]) ou multiple ([ʀ]) dont on a déjà parlé plus haut (au sujet du portugais).

À mi-chemin entre consonnes et voyelles, on trouve aussi les semi-consonnes (on lit parfois *semi-voyelles* ; chez les hispanistes, les deux termes ne se confondent pas, nous y reviendrons). Le français en connaît trois : [j, w, ɥ], comme dans, respectivement, *Lyon*, *Louis*, *lui*. En anglais, les semi-consonnes sont appelées *glides*.

3.2.2. Voyelles.

- Fermées ([i, y, u] dans *lit*, *lu*, *loue*).
- Semi-fermées ([e, ø, o] dans *et*, *eux*, *eau*).
- Semi-ouvertes ([ɛ, œ, ɔ] dans *père*, *peur*, *port*).
- Ouvertes ([a, ɑ] dans *patte*, *pâte*).

Les voyelles peuvent en outre être orales (c'est le cas de toutes celles que nous venons de mentionner) ou nasales (ou, plus précisément, oronasales, c'est-à-dire que l'air passe par la cavité buccale ainsi que par les cavités nasales ; le français en connaît plusieurs : [ã, õ, ê, œ]).

En outre, selon le lieu d'articulation (plus précisément, la position de la langue), les voyelles seront antérieures ([i, e, ɛ, a] ; [y, ø, œ]), centrales ([ə], ou certaines réalisations du /a/ dans certaines langues) ou postérieures ([u, o, ɔ, ɑ]).

Enfin, elles peuvent aussi être labialisées ou non-labialisées (on dit aussi « étirées »), selon la position des lèvres. Les antérieures [i, e, ɛ, a] sont non-labialisées (ou étirées), alors que celles de la série postérieure ([u, o, ɔ, ɑ]) sont labialisées (ou arrondies). Le français connaît en outre une série en même temps antérieure et labialisée : [y, ø, œ].